



AUTORISATION PARENTALE



Notre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la Commune de Margencel. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Nous, soussignéset

Adresse

Téléphone,

représentants légaux de l'enfant (Nom et prénom).....,

- autorisons notre enfant à déposer sa candidature au CMJ pour l'année 2021/2023,
- autorisons notre enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ,
- autorisons notre enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe dans le cadre du CMJ et de la Mairie de Margencel, et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communications tel que presse, plaquettes, site internet de la Commune....
- autorisons notre enfant à recevoir par voie postale, par mail, par téléphone, les différentes informations relatives au CMJ (invitations, réunions, programmes, rendez-vous...),
- nous engageons à conduire notre enfant pour lui permettre d'assister à tous les conseils du CMJ et à toutes ses actions (sauf cas de force majeur), aux manifestations communales,

attestons avoir pris connaissance de l'organisation du CMJ et en acceptons le fonctionnement.

Fait à, le

Signature du candidat
(précédé de la mention «lu et approuvé»)

Signatures des responsables légaux
(précédé de la mention «lu et approuvé»)